

RÉCLAMATION

AU SUJET DE DEUX NOTICES SUR FRANÇOIS DE ROHAN
ET SUR CHARLES DE BOURBON.

Monsieur le Directeur,

Permettez à un membre du clergé lyonnais de présenter dans la *Revue* quelques observations, au sujet des notices publiées par M. Antoine Péricaud, sur deux de nos archevêques, François de Rohan et Charles de Bourbon. Ces notices, rédigées en forme de chronique et surchargées de notes, séduisent tout d'abord par un air d'érudition. Disons cependant qu'on aurait pu, sans leur faire tort, supprimer la moitié des citations qui en encombre les marges. La vérité historique ne sort pas toujours de ce superbe étalage de science. Nous pourrions justifier cette assertion par des preuves si nous n'avions pas à relever dans les dites notices des défauts plus sérieux que des inexactitudes.

Le premier défaut, c'est de ne mettre en lumière que le côté le plus terne de la vie de nos archevêques, et de laisser dans l'ombre le côté glorieux ; de rechercher avec une minutieuse affectation les plus petites circonstances des événements auxquels ces prélats ont été mêlés, et d'indiquer à peine ce qu'ils ont fait d'important soit comme hommes d'Eglise, soit comme hommes d'Etat. Défaut dont la conséquence est de rendre ces notices essentiellement incomplètes, celle de Charles de Bourbon surtout. Que de beaux faits M. Péricaud n'avait-il pas à raconter dans la vie de cet illustre personnage ! Une mission noblement remplie en qualité d'archevêque sur le premier siège des Gaules ; à Avignon, en qualité de légat ; à Paris, comme membre du conseil privé de Louis XI, comme